



## Compte-Rendu de la réunion du Conseil d'Administration du 20 Mai 2020

### **Présents**

J.Oyarzabal, G.Brot, C.Blouin, M.Levoiturier, D.Placé, C.Harretche, A.Baillard, R.Santamaria, D.Gardie, H.Labarbère, R.Cabane, M.Cabane, A.Siebert.

**Excusés :** P. Sélariès.

### **Préambule.**

Remerciements à l'ancien Bureau et aux membres du C.A. pour le travail accompli durant ces huit dernières années.

#### **1. Démission du secrétaire.**

Christian Harretche a donné sa démission de secrétaire en date du 15 Avril 2020.

Aucun membre du C.A. est intéressé par le poste.

Pour la bonne marche de l'association, le poste est proposé à tous les adhérents ayant plus d'un an d'ancienneté.

Merci de m'envoyer votre candidature par mail. La candidature devra être validée par le C.A, pour la période avant l'A.G. et sera cooptée lors de la prochaine A.G.

#### **2. Reprise des activités nautiques**

A ce jour toutes les activités nautiques ont repris ( plaisance, pêche, etc) voir arrêté préfectoral du 12 Mai 2020.

A charge aux adhérents de se renseigner auprès des autorités compétentes si, sur l'Adour et ses affluents un arrêté d'interdiction de pêche ou autre serait en vigueur.

#### **3. Manifestions a programmer.**

Dans le contexte actuel il est très difficile de faire des prévisions.

Jacques Oyarzabal a accepté le management de la commission animation.

Nous espérons pouvoir organiser un concours de pêche en septembre ainsi qu'un repas avant la fin de l'année. Les dates restent à définir.

#### **4. Travaux.**

Alex Baillard a accepté le management de la commission travaux et s'occupera en premier lieu, d'organiser

- Peinture des poteaux
- Mise en place d'un coffret de sécurité (bouée et extincteur)



## **5. Information sur les emplacements**

Mr Lagarde a installer son bateau Ponton A N°11

Mr Gautier Ponton A N°19 fera de même dès que son bateau sera assuré.

Nous sommes revenus sur le cas de Mr Senargouse (exclusion de l'association en date du 6 Mars 2020 pour non occupation de sa place depuis + d'un an ).

J'ai eu Mr Senargouse au téléphone et également par mail il m'explique que souvent à l'étranger et en déplacement pour son travail il n'a pas pu remettre son bateau a l'eau en 2019.

Il nous demande s'il est possible de revoir notre position sur son exclusion.

Les membres du C.A. ne sont pas opposés à son retour, mais il devra nous envoyer une demande officielle de place au Port et attendre le cas échéant une place de disponible.

Il devra également s'acquitter de la cotisation 2020.

La place B7 est réservée a Roland Santamaria suite à sa demande en date du 22 février 2020.

A charge pour lui de mettre un bateau dans les trois mois a venir.

Je proposerai aux propriétaires de bateau qui « sortent » que très rarement de déplacer leurs bateaux Ponton A coté rives. Les membres du C.A. seront informés par Mail.

## **6. Cotisations 2020**

Toutes les cotisations 2020 concernant les emplacements sont à jour et encaissées.

Un seul membre sympathisant n'a pas payé sa cotisation (20€),

René Cabanne se charge de le contacter rapidement.

## **7. Questions diverses**

Christian Harretche nous fournira l'inventaire du matériel appartenant à l'Association.

Roland Santamaria continuera à s'occuper et mettre à jour le site Web de l'Association .

Il me fera parvenir les codes d'accès de celui-ci.

Les questions étant épuisées, la réunion est close.

Le President

Alain Siebert

**Association des plaisanciers Lahonçais**  
**549 Chemin Pedegain 64990 Lahonce Téléphone : 0699871455**  
**e-mail : [plaisanciers.lahoncais@gmail.com](mailto:plaisanciers.lahoncais@gmail.com) site internet : [asdpl.fr](http://asdpl.fr)**